

L'AUTAN de CLERMONT



N° 127

JUILLET 2014

LE NOUVEL AUTAN

Bulletin Municipal

Nous sommes heureux de vous présenter la nouvelle formule de l'Autan, chronique de notre village qui depuis plus de trente ans relate les petits et les grands événements de la vie de la commune, sous la houlette d'Annick et Philippe Paillette.

C'est avec émotion et fierté que nous prenons le relais tout en continuant à nous appuyer sur leur expérience et leur irremplaçable connaissance de la vie de clermontoise.

Ainsi, nous tournons la page du charmant petit fascicule à la couverture bleu gauloise qui accompagnait les familles depuis tant d'années, mais qui ne répond plus aux exigences technologiques de l'impression numérique désormais adoptée par le Sicoval.

Cette première édition du Nouvel Autan se veut moderne mais dans la continuité des traditions.

L'équipe Communication - *Gérard, Geneviève, Bethy*

PAGE 2 LE BILLET DU MAIRE

PAGE 2 INFORMATIONS MUNICIPALES

PAGE 7 INFORMATIONS SOCIALES

PAGE 7 ETAT CIVIL

PAGE 8 VIE ASSOCIATIVE

PAGE 12 RYTHMES SCOLAIRES

PAGE 14 COMITÉ DES FÊTES

PAGE 15 LA REDEVANCE INCITATIVE

PAGE 16 LISTE DES ENTREPRISES

A NOTER DANS VOTRE AGENDA

SEPTEMBRE

2 septembre
Ramassage des encombrants

2 septembre
Rentrée Scolaire

13 et 14 septembre
Campestral Aureville

21 septembre
Journée du patrimoine

21 septembre
Repas de village et
40 ans du Comité des fêtes

28 septembre
Randovalées à Belbereaud

OCTOBRE

5 octobre
Vide-grenier
Comité des fêtes

Adresse du comité,
pour vos suggestions
d'animation écrite à :
clermontenfete@free.fr

MISE À JOUR AU 10 JUILLET 2014



Le billet du maire

Mesdames, Messieurs,

Pour ce deuxième éditorial depuis les élections municipales du 23 mars 2014, je vous renouvelle l'engagement de toute l'équipe municipale. Chaque conseiller s'est investi au gré de ses compétences dans les nombreuses commissions qui assurent le travail préparatoire à la tenue de nos Conseils Municipaux.

Les premiers résultats sont là:

- La mise en place de la **réforme des rythmes scolaires** tant au RPI qu'au SIEMCA dès le 2 septembre 2014 avec des activités proposées aux enfants, à

l'initiative des associations Aurecler et Apemica, mais également par la mairie.

- La remise à plat du **dossier d'urbanisme** en réponse à la demande de la préfecture. Une prochaine révision du POS en PLU est prévue rapidement.

- La **restauration de l'arc triomphal** de l'église Saint-Pierre va démarrer à l'automne avec la contribution de la Fondation du Patrimoine et de l'association Les Amis de Clermont.

Les grands projets:

- L'élaboration du **nouveau PLU** en concertation avec les Clermontois.

- Réflexion sur le projet de **Réserve Naturelle Régionale** et un aménagement de l'accueil des visiteurs.

Je suis très reconnaissante à tous ceux qui ont contribué aux animations du village notamment au Comité des fêtes.

Vous avoir rencontré lors de ces manifestations est un réel encouragement pour la suite de notre travail.

Soyez assurés du dévouement de toute l'équipe municipale qui se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances.

Elisabeth Barral

Election des députés au Parlement Européen

Par Ch. Brustel

Le Parlement Européen compte 751 députés issus des 28 états membres. Les électeurs français ont élu leurs 74 députés européens dimanche 25 mai 2014. La circonscription Sud-Ouest où nous habitons possède 10 sièges à pourvoir.

Résultats de Clermont le Fort :

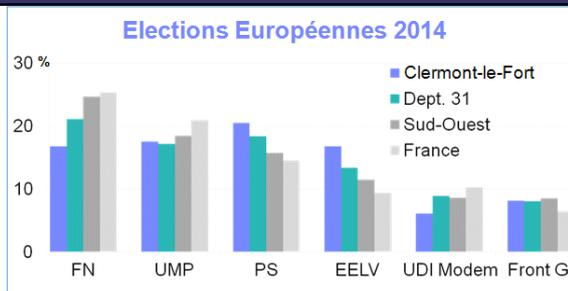
Inscrits : **417** (411 + 6 européens)

Votants : **251** (dont 20 procurations) soit 60,19 % (moyenne nationale : 43 %)

Exprimés : **244** (3 blancs et 4 nuls)

Résultats par listes :

Sandra Torremocha (LO) : 1 voix
Louis Aliot (FN) : 41 voix



Robert Rochefort (UC) : 15 voix
Philippe Marty (DD) : 5 voix
Jean-Luc Mélenchon (FG) : 20 voix
Marie-Jeanne Husset (DIV) : 6 voix
Eric Mahuet (DIV) : 2 voix
Philippe Poutou (EG) : 2 voix
Virginie Rozière (PRG-PS) : 50 voix
José Bové (Verts) : 41 voix
Michèle Alliot-Marie (UMP) : 43 voix
Joseph Boussion (DVG) : 9 voix
Francis Lenne (DIV) : 1 voix
Anne Nègre (DIV) : 1 voix
Jean-Claude Martinez(DD) : 3 voix
Pascal Lesellier (DD) : 4 voix

Ont obtenu zéro voix (à Clermont) les listes de Faïrouz Hondema-Mokrane (DIV), Jean Tellechea (DIV), Gaël Courosse (DD), Nicole Pradalier (EG), Régis Chamagne (DD), Sami Ghazouane (DIV), Monique Juy (DIV), Renaud Camus (ED) et Martine Gros (DIV).

Les **10 Eurodéputés** élus de la circonscription Sud-Ouest sont :

- Louis Aliot (FN),
- Joëlle Mélin (FN),
- Edouard Ferrand (FN),
- Michèle Alliot-Marie (UMP),
- Franck Proust (UMP),
- Virginie Rozière (PRG-PS),
- Eric Andrieu (PRG-PS),
- José Bové (Europe-Ecologie),
- Jean-Luc Mélenchon (Front de Gauche)
- Robert Rochefort (MoDem-UDI).

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 Avril 2014

Présents : Elisabeth BARRAL ; Gérald LAGACHERIE ; Sandra DELGADO ; Gérard BOUDON ; Nicole AERN ; Jean-Paul CARDALIAGUET ; Jean-Jacques CAZALBOU ; Geneviève DURAND-SENDRAIL ; Elisabeth GIACHETTO ; Christian HUGUES ; Jean-Pierre LAGUENS ; Leanne PITCHFORD ; François MARTINEZ ; Romain MALPAS .

Excusé ayant donné pouvoir Représentés : Xavier BELLAMY.

Début de séance à 18 heures.

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28/03/2014 :

Installation du maire, des adjoints et des conseillers municipaux. *Le compte rendu est approuvé à l'unanimité*

2/ Délibération sur la réponse à approuver à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne à son courrier du 4 mars 2014, portant sur le contrôle de légalité de la révision du POS en PLU, et suite au recours de l'association Vivre à Clermont.

3/ Madame le Maire fait lecture des remarques émises par la responsable de Mission des Affaires Juridiques et

Contrôle de la Préfecture sur les points de contrôle de légalité de la révision du POS en PLU.

Faisant suite à la conclusion du Préfet qui demande de retirer cet acte dans les deux mois, *le vote du retrait de l'acte d'approbation du PLU signé le 18 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité.*

4/ Elections des délégués aux syndicats intercommunaux.

SIEMCA Délégué : Xavier Bellamy, Leanne Pitchford ; *Elus à la majorité.*

SIVURS Délégué : Gérald Lagacherie ; Suppléant : Leanne Pitchford ; *Elus à la majorité.*

SDEHG Délégués : Gérard Boudon, Romain Malpas ; *Elus à la majorité.*
STTOM : Délégué : Jean-Jacques Cazalbou ; *Elu à la majorité.*

Commission du Ramier :

Composée des trois Maires des villages concernés (Goyrans, Lacroix-Falgarde et Clermont-le-Fort) ; Représentant du SDIS et de la Gendarmerie ; Représentant de deux services du Sicoval (CISPD et Randonnée et Rivière) ; Elus des communes.
 Délégués : Sandra Delgado, François Martinez ; *Elus à la majorité.*

Commission des Impôts :

Titulaires : Christian Hugues, Xavier Bellamy, Gérald Lagacherie, Jean-Jacques Giachetto, Didier Sanchez.
 Suppléants : Jean-Pierre Laguens, Jean-Paul Cardaliaguet, Gérard Boudon, François Martinez, Henriette Surin, Jeanine Louis, Jean-Luc Baquet ; *Elus à la majorité.*

Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires : Christian Hugues, Geneviève Durand-Sendrail, Gérald Lagacherie ; *Elus à la majorité.*

Commission d'Urbanisme :

Jean Paul Cardaliaguet, Gérald Lagacherie, Jean-Pierre Laguens, Gérard Boudon, Romain Malpas, Elisabeth Barral ; *Elus à la majorité.*

Commission d'Action Sanitaire et Sociale

Modification de la structure de la commission soit : 6 titulaires, 6 suppléants, et un Conseil d'Administration.
A définir au prochain conseil municipal.

Commission finances et subventions

Christian Hugues, Xavier Bellamy, Gérard Boudon ; *Elus à la majorité.*

Commission infrastructures et travaux
 Jean-Pierre Laguens, Gérald Lagacherie, Jean-Paul Cardaliaguet, Jean-Jacques Cazalbou ; *Elus à la majorité.*

Commission environnement et patrimoine

Jean- Pierre Laguens, François Martinez, Geneviève Durand-Sendrail, Jean-Jacques Cazalbou, Leanne Pitchford, Jean-Paul Cardaliaguet ; *Elus à la majorité.*

Commission démocratie participative et vie associative

Christian Hugues, Xavier Bellamy, Elisabeth Giachetto ; *Elus à la majorité.*

Commission Education

Leanne Pitchford, Geneviève Durand-Sendrail ; *Elus à la majorité.*

Commission développement économique

Xavier Bellamy, Sandra Delgado, Romain Malpas ; *Elus à la majorité.*

Commission communication et information

Gérard Boudon, Geneviève Durand-Sendrail, Elisabeth Giachetto ; *Elus à la majorité.*

Délégué à la Défense

Gérald Lagacherie ; *Elu à la majorité.*

5/ Droit de préemption :

La mairie a été informée de la vente de la maison de Mme Guelhouit à En Sérié. *La décision de ne pas préempter est voté à la majorité.*

6/ Questions diverses : Trois élus ont participé à l'assemblée générale du Comité des fêtes. Plusieurs projets sont en cours et des élections au bureau du comité des fêtes sont prévues pour le

5 octobre 2014, date de la dernière manifestation. Le bilan financier présenté est positif.

Réflexion sur la réglementation du prêt des salles municipales :

Elaboration de contrats, Etat des lieux, Assurance, prêt du bip... ; *La Commission de Vie des Associations va étudier le dossier.*

- Chemin de Marsal aux Oustalet : avancée du dossier

Demande de raccordement de G. Martin (ex Bordignon) pour l'évacuation des eaux filtrées de sa micro station à un fossé qui n'existe pas. *Commission Travaux et Environnement va étudier le dossier.*

Chemin de La Riverotte fait par l'entreprise Malet a été mal fait : *dossier à ré ouvrir.* La Commission Travaux et Environnement va étudier le dossier.

Une suspension de séance est demandée pour donner la parole aux auditeurs :

F. Grebille : Question : SIEMCA : Pourquoi un délégué titulaire et un délégué suppléant ?

Réponse : 2 délégués titulaires

Question Ecole : Représentants de la commune aux conseils d'école.

Réponse : RV avec Aureville prévu dans la semaine. Le dossier est en cours.

Associations de Clermont :

Elles peuvent utiliser la salle des fêtes ou la salle des associations gracieusement.

Les associations et le comité des fêtes ont une assurance spécifique pour la location des salles. Le comité des fêtes possède la clé de la salle des fêtes.

La séance est clôturée à 20 h.

Compte rendu du conseil municipal du 20 mai 2014

Présents : Elisabeth BARRAL ; Xavier BELLAMY ; Sandra DELGADO ; Gérard BOUDON ; Nicole AERN ; Jean-Paul CARDALIAGUET ; Jean-Jacques CAZALBOU ; Christian HUGUES ; Leanne PITCHFORD ; François MARTINEZ ;
Excusés ayant donné pouvoir : Gérald LAGACHERIE ; Geneviève DURAND-SENDRAIL ; Elisabeth GIACHETTO ; Jean-Pierre LAGUENS ; Romain MALPAS .

Début de séance à 18 heures.

Rectificatif au point 6 de l'ordre du

jour : Lire « 8000€ » au lieu de « 7200€ »

1/ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2014. : *Approuvé à l'unanimité*

2/ Délibération désignant les délégués à la commission territoriale Coteaux de Castanet (SDEHG Syndicat d'Electricité de Haute-Garonne) annulant la délibération 2014-15.

Délégués : Gérard BOUDON, Romain MALPAS : *Approuvé à l'unanimité*

3/ Délibérations visant à créer :

a/ le Centre Communal d'Action Sociale
 Le CCAS doit être créé sous la présidence

de Madame le Maire.

Madame le Maire propose de constituer le CCAS de la manière suivante.

Elus : Sandra DELGADO, Elisabeth GIACHETTO, Nicole AERN, Gérald LAGACHERIE

Administrés : Josiane BONNEMENT (représentante UDAF), Andrée THIL, Annie PORTOLAN, Jean-Jacques GIACHETTO : *Approuvé à l'unanimité*

b/ la Commission des Impôts

Madame le Maire propose la constitution définitive de la Commission des Impôts.

6 titulaires et 6 suppléants seront retenus parmi ces deux listes par l'administration en charge des Impôts.

Titulaires : Christian HUGHES, Xavier

BELLAMY, Jean-Pierre LAGUENS (résidant à Aureville), Gérald LAGACHERIE, Gérard BOUDON, François MARTINEZ, Jean-Paul CARDIALAGUET, Romain MALPAS, Elisabeth GIACHETTO, Nicole AERN, Geneviève DURAND-SENDRAIL, Sandra DELGADO

Suppléants : Henriette SURIN, Jean-Luc BACQUET, Jean FARRE, Didier SANCHEZ, Jean-Jacques GIACHETTO, Jeanine LOUIS, Pierre BELBEZE, Isabelle BRUNERIE, Patrick DELPY, Gaël EVRARD, Michel LEMOINE, Richard SOLAN : *Approuvé à l'unanimité*

c/ cinq comités consultatifs : communication et information, démocratie participative et vie associative, éducation, environnement agriculture et patrimoine, et urbanisme ;

Madame le Maire propose la création de 5 comités consultatifs ouverts aux administrés de Clermont-le-Fort. Ces comités seront animés de la manière suivante :

Communication et information : Gérard BOUDON, Geneviève DURAND-SENDRAIL, Elisabeth GIACHETTO

Démocratie participative et vie associative : Christian HUGUES, Xavier BELLAMY, Elisabeth GIACHETTO

Education : Leanne PITCHFORD, Geneviève DURAND-SENDRAIL

Environnement agriculture et patrimoine : Jean-Pierre LAGUENS, François MARTINEZ, Geneviève DURAND-SENDRAIL, Jean-Jacques CAZALBOU, Leanne PITCHFORD, Jean-Paul CARDIALAGUET

Urbanisme : Jean-Paul CARDIALAGUET, Gérald LAGACHERIE, Jean-Pierre LAGUENS, Gérard BOUDON, Romain MALPAS, Elisabeth BARRAL : *Approuvé à l'unanimité*

4/ Délibérations visant à compléter :

a/ la commission d'appel d'offres

Madame le Maire propose de compléter l'équipe de trois titulaires déjà en place par trois suppléants : Romain MALPAS, Gérard BOUDON, Xavier BELLAMY : *Approuvé à l'unanimité*

b/ les représentants au S S T O M

Madame le Maire rappelle qu'il convient de désigner un délégué suppléant et propose la candidature d'Elisabeth GIACHETTO. : *Approuvé à l'unanimité*

c/ La commission Environnement, Agriculture et Patrimoine

Madame le Maire propose la candidature supplémentaire de Sandra DELGADO en vue de compléter la commission Environnement, Agriculture et Patrimoine. : *Approuvé à l'unanimité*

5/ Délibération de demande de subvention au Conseil Général pour l'achat du logiciel pour le secrétariat de la Mairie.

Le logiciel poste de travail du secrétariat de mairie devant être mis à jour et après débat sur le détail de la proposition du fournisseur, Madame le Maire propose d'une part l'achat de ce logiciel (montant proposé : 1480€ H.T.), et d'autre part la demande d'une subvention au Conseil Général. : *Approuvé à l'unanimité*

6/ Délibération visant à signer l'accord tripartite entre la Fondation du Patrimoine, l'association des Amis de Clermont et la Mairie pour le lancement d'une souscription d'un montant de 8000 € en vue de la restauration de l'Arc triomphal de l'Eglise.

Christian HUGHES rappelle au Conseil Municipal le détail du financement prévisionnel des travaux de « Restauration de l'Arc Triomphal » de l'église de Clermont-le-Fort soit pour un budget estimatif de 45 000€.

Une première consultation auprès des fournisseurs a permis de finaliser le dossier technique à fin de consultation finale.

Une souscription aux fins de collecter le complément financier est prévue. Il est proposé d'établir une convention tripartite entre l'Association des Amis de Clermont, la Fondation du Patrimoine et la municipalité afin de lancer cette souscription.

La Mairie s'engage donc à verser 20% du

montant brut des travaux, soit 8000 euros.

Après débat, la proposition est approuvée à l'unanimité

7/ Délibération fixant les indemnités du Maire et des adjoints.

Madame le Maire rappelle tout d'abord avoir décidé des arrêtés suivants :

ARRETE DU MAIRE 05/2014 pour délégation des travaux et de la sécurité à Gérald LAGACHERIE 1^{er} Adjoint

ARRETE DU MAIRE 02/2014 pour délégation des Affaires Financières à Xavier BELLAMY 2eme Adjoint

ARRETE DU MAIRE 03/2014 pour délégation des Affaires Sociales à Sandra DELGADO 3eme Adjointe

ARRETE DU MAIRE 04/2014 pour délégation de la Communication à Gérald BOUDON 4eme Adjoint

Madame le Maire propose ensuite de fixer le montant des indemnités de fonction du maire et de ses adjoints. Il est proposé d'adopter les montants d'indemnités prévus par la loi pour une commune de moins de 500 habitants soit 646,25€ brut mensuel pour le maire et 250,90€ brut mensuel pour chaque adjoint.

Après débat, la proposition est approuvée à la majorité (14 Pour, 1 Contre)

8/ Divers

Madame le Maire rappelle l'organisation des Elections Européennes dimanche 25 Mai.

Sandra DELGADO propose de faire un état des travaux et réparations à envisager pour le restaurant.

Leanne PITCHFORD fait un point du dossier de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Sandra DELGADO précise que le repas des Aînés aura bien lieu le 01 Juin 2014 (38 participants sont inscrits)

La séance est clôturée à 20 h.



POUR VOTER EN 2015

IL FAUT ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES DE CLERMONT-LE-FORT AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2014

NOUVEAUX ARRIVANTS SUR NOTRE COMMUNE ?

PENSEZ-Y, PASSEZ À LA MAIRIE !

LE SÉNAT

Par Ch. Brustel

Depuis 1795, Le Conseil des Anciens devenu Chambre des Pairs est aujourd'hui le Sénat de la Vème République. Le Sénat, Chambre haute du Parlement détient le pouvoir législatif comme l'Assemblée Nationale. Le Sénat examine les lois, en propose, les amende, les approuve ou pas, contrôle leur application. Une antenne du Sénat à Bruxelles assure le lien avec les collectivités territoriales en matière d'attributions des aides communautaires. Le Sénat dispose de nombreux pouvoirs : juridictionnels, de contrôle de constitutionnalité...

Comme les députés, les sénateurs représentent la nation toute entière. La durée du mandat est maintenant de 6 ans depuis le renouvellement partiel du Sénat en 2004. Ce renouvellement se fait par moitié tous les 3 ans.

Le conseiller général est l' élu d'un canton, le député d'une circonscription, le sénateur d'un département. La population de la Haute Garonne ayant augmenté, ce sera 5 postes de sénateurs au lieu de 4 qui seront à pourvoir le 28 septembre 2014 pour notre département. Ce vote, avec un mode de scrutin passablement complexe (majoritaire à deux tours pour les départements de moins de 3 sénateurs et proportionnel pour les autres) aura lieu à la préfecture de Toulouse.

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par un collège électoral départemental composé des députés et des Sénateurs, des Conseillers Régionaux, des Conseillers généraux et des délégués de chaque commune du département. Clermont le Fort dispose de 3 délégués (et 3 suppléants) maintenant que le conseil municipal est de 15 élus (1 délégué pour les communes de 11 élus). En juin 2014, chaque commune a désigné ses délégués. Vous n'aurez pas à vous déplacer, ce sont nos 3 délégués qui iront voter.

Jean de la Fontaine évoquait le *train de sénateur* pour une démarche lente, grave, due à l'âge. Les 348 sénateurs sont-ils si âgés que ça ? L'âge moyen des sénateurs est de 65 ans contre 59 ans pour un député. 22 d'entre eux n'avaient pas 50 ans en 2011. Au début des années 2000, il fallait avoir 35 ans pour se faire élire sénateur, aujourd'hui 24 ans suffisent.

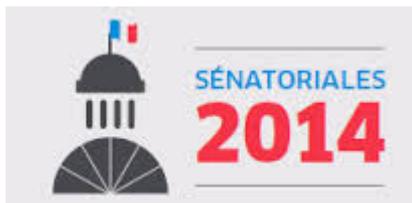
Et la parité, où en est-elle ?

Depuis 2011, il y a 22 % de femmes sénatrices, le nombre a même diminué depuis le renouvellement de 2008 ! Quant à l'Assemblée Nationale, elles sont 27 % à être députées : un léger mieux depuis les législatives de 2012. Trop léger.

Election du 28 septembre 2014 Les trois Grands Électeurs

Clermont-le-Fort :

Elisabeth Barral
Xavier Bellamy
Gérald Lagacherie



DEUX ÉCOGARDES - AU LIEU DE TROIS - POUR LES RAMIERS CET ÉTÉ

Par Gérard BOUDON

L'an passé ils étaient trois pendant les 3 mois de la saison estivale à seconder Gaël Evrard notre garde-champêtre de la police rurale. Leur rôle est d'assurer la surveillance et de faire de la pédagogie "écologique" auprès des visiteurs du Ramier dont le nombre peut aller jusqu'à 700, cherchant la fraîcheur des bords de l'Ariège dans un cadre naturel, les jours de fortes chaleurs.

Le Sicoval, sous la direction nouvelle de Claude Ducert a entrepris une réduction des dépenses tous azimuts. C'est ainsi qu'après négociations, il a été décidé que les écocogardes ne seraient plus que deux pour les mois de juillet et août en 2014, avec un repos le mardi et le mercredi. La note a ainsi pu être divisée par deux.

Ce sont Coline et Samuel, déjà présents en 2013 qui assureront les tournées sur les rives de

l'Ariège, armés de leur expérience pour dissuader feux, baignades et autres incivilités de nos visiteurs.



Photo: Coline & Samuel, les écocogardes de 2013 entourant Gaël Evrard. Ils remplissent en 2014,



Les Sigles à savoir

SIEMCA
SIVURS
SDEHG
STTOM
SDIS
CISPD

Syndicat Intercommunal de l'Ecole Maternelle des Coteaux
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Restauration Scolaire
Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne
Syndicat de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères
Service Départemental d'Incendie et de Secours
Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Par Gérard BOUDON

Il n'y a pas eu réellement de nouveaux gros travaux à Clermont-le-Fort ce second trimestre de 2014, seulement quelques finitions pour terminer ceux commencés lors de la mandature précédente.

Au pont de Rivedaïgue, les travaux étaient considérés comme achevés, cependant un problème de sécurité est vite apparu suite à défrichement des berges et à l'empierrement du ruisseau Notre-Dame;

La hauteur sous le pont, environ 5 mètres, dissimulée par la végétation, ne posait pas de problème;

Le lieu est désormais dangereux car la hauteur du parapet, 50 cm, est insuffisante pour prévenir d'éventuelles chutes; d'autant que ce pont est extrêmement emprunté par les piétons en cette période estivale.

Le Sicoval a donné son accord pour surélever le parapet. En attendant des barrières de sécurité signalent la dangerosité du pont.



Aux Fraysses les travaux devraient redémarrer sous peu pour compléter la chaussée et le réseau d'évacuation des eaux pluviales qui avait été refait en décembre 2013.

Le projet **parking près du pont sur l'Ariège** pour lequel le Sicoval avait pourtant donné son accord a été suspendu suite à des restrictions budgétaires imposées par les nouveaux élus du Sicoval.

Aux Oustalets chemin de randonnée Marsal vers la ferme de M. Calvet.

Suite à la division en deux parcelles d'une propriété le long de la route départementale, il était établi que l'assainissement individuel devait se faire par micro-stations. Ces stations rejetant des eaux purifiées, une demande de travaux pour raccordement au fossé dans le chemin Marsal a été demandée par les propriétaires. Les travaux entrepris cet hiver n'ont pu être achevés en raison des intempéries et les engins de chantier ont laissé un terrain impraticable. Cette bande de terre de 924 m2 avait été cédée en

février 2014 à la municipalité pour 1 euro symbolique.

Le Sicoval vient de terminer la remise en état, avec le creusement d'un premier fossé au milieu du terrain. Les services en charge des chemins de randonnées en ont profité pour mettre hors d'eau le

sentier en creusant un second fossé parallèle au premier, pour que les eaux de la résurgence puissent s'évacuer. Le chemin en contrebas en partie écroulé, a lui aussi été remis en état et débarrassé de quelques ormes morts, facilitant le passage des randonneurs.



photo : Chemin Marsal avant (avril 2014) et après travaux (juin 2014)

Parole Citoyenne ...

DANS VOS QUARTIER OU HAMEAUX :

Cet été, des repas de quartiers sont organisés par des bénévoles :

- ⇒ MARIDATS : Vendredi 18 Juillet
- ⇒ MARQUEMALE : Dimanche 31 Août
- ⇒ BOIS-GRAND : Samedi 6 Septembre

Le Nouvel Autan vous propose un emplacement de tribune libre où vous pourrez, dès l'édition d'octobre 2014 partager un article d'opinion, de commentaire ou de réactions qui permettra, dans la mesure du respect des autres et du bon sens, d'aborder des thèmes très divers.

Cet article de 300 mots maximum et d'une photo (1024x768 pixels) sera soumis à l'approbation du Comité Consultatif de la Communication et de l'Information de Clermont-le-Fort. Il doit être écrit par un habitant de la commune, sera publié signé et devra être adressé par mail à la mairie un mois avant la date de parution de l'AUTAN.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS de Clermont-le-Fort a été mis en place dernièrement. Le conseil d'administration a été élu comme suit :

- **Présidente** de droit : Elisabeth Barral Maire de Clermont
- **Vice-Présidente** : Sandra Delgado, Adjointe au Maire
- **Secrétaire** : Elisabeth Giachetto, Conseillère Municipale
- **Trésorière** : Nicole Aern, Conseillère Municipale
- **Elu** : Gérald Lagacherie, Adjoint au Maire
- **Administrés** : Josiane Bonnement, Jean-Jacques Giachetto,

Les représentants du CCAS animent une action générale de **prévention** et de **développement social** dans la commune, en liaison étroite avec les institutions et associations.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) met en place la **politique sociale de la commune**.

Ses missions sont l'accueil individuel et l'écoute permanente des administrés de la commune sur les problèmes rencontrés.

Ses domaines d'interventions sont :

L'aide sociale légale : application des dispositifs légaux...

La santé : instruction des dossiers de couverture médicale universelle ; aide sociale facultative : prise en charge des difficultés financières rencontrées par les personnes en situation de précarité...

L'Emploi : plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie, qui permet aux personnes de s'engager dans le circuit professionnel par un parcours adapté), formation aux techniques de re-

cherche d'emploi, en prenant en compte les difficultés rencontrées dans les démarches d'insertion...

Le logement : Aide aux demandes d'Allocations...

Le Droit et conseils juridiques : Droit de la Famille, Droit de la consommation, du logement, un soucis de surendettement, Droit du Travail, Droit Administratif, Droit des mineurs et jeunes adultes, Aide juridique aux Victimes, Succession...

Une des **première action du CCAS de Clermont** fut, dans le cadre du Portage des Repas, de permettre à une personne de recevoir directement chez elle les plateaux repas, précédemment livrés à l'école.

Nous sommes à votre disposition pour vous aider à trouver le professionnel qui pourra le mieux répondre à vos attentes par des consultations gratuites. **Sur rendez-vous en mairie.**

Dans le cadre du transfert de certains services publics locaux au Sicoval, les services d'aide à domicile, de soins infirmiers et de portage de repas à domicile sont gérés par le Cias du Sicoval, Centre Intercommunal d'Action Sociale.

En savoir + : <http://www.sicoval.fr/vivre/service...> Tél : 05 31 84 30 30 ; accueil@cias.sicoval.fr

Plan Canicule

Comme chaque année depuis 2004, le niveau de veille saisonnière du Plan National Canicule (PNC) est activé du 1er juin au 31 août afin de prévenir et limiter les effets sanitaires d'une vague de chaleur.

Ce plan Canicule intègre les recommandations sanitaires du Haut Conseil de la Santé Publique. Ces recommandations ont une double

vocation : la prise en charge thérapeutique et la mise en place d'actions plus en amont afin de préparer la population et limiter l'impact sanitaire des prochains épisodes caniculaires. Il s'agira notamment d'alerter l'ensemble de la population et de déclencher un mouvement de solidarité adapté face à une menace collective.

Dans cette optique, **inscrivez-vous ou inscrivez des personnes qui vous sont proches** (famille, voisins) à l'aide du feuillet joint et renvoyez-le en Mairie.

Une canicule est une vague de chaleur très forte qui se produit en été et qui dure plusieurs jours et nuits. En France, les services météorologiques préviennent qu'il existe un risque de canicule lorsque pendant **au moins trois jours**, les températures minimales, en particulier la nuit, sont au-dessus de **20°C** et les températures maximales supérieures à **33°C**. En cas de canicule, il est recommandé de prendre des mesures particulières pour **s'hydrater et se rafraîchir**, en particulier si l'on est une personne fragile (enfant, senior, malade...).



ETAT CIVIL

MARIAGE

Ludovic, Auguste, Henri HAUTERIVE et Sabrina, Suzanne CHERRIER le **07 juin 2014**

Bastien, Alexandre LESAGE et Angis, Cendrine, Mireille GEIL le **28 juin 2014**

NAISSANCE

Nathan, Loan SCHILLING né le **26 avril 2014**

Valentina, Simone LACOSTE née le **31 mai 2014**

DÉCÈS

Gérard, Louis, Joseph LE ROUZO le **06 mai 2014**

LE REPAS DES AINÉS

par Nicole Aern, Sandra Delgado, Bethy Giachetto

Dès la prise de nos fonctions municipales, nous étions en charge de l'organisation du Repas des Aînés. La première des tâches a donc été de rencontrer Ginette Barichello, qui s'occupait de cet événement. Elle nous a très gentiment fait un point sur le déroulement des années précédentes, ce qui nous a permis d'organiser ce repas dans de bonnes conditions.

Le choix de la date, la formule du repas, la création d'invitations, les menus, tout cela n'a pas été le plus difficile. La décision qu'il nous fallait prendre était de définir l'âge limite des invités. Que les 60-65 ans nous pardonnent, pour notre première organisation, la prudence était de mise. En effet, le repas à l'auberge au "Grain de sel" est très prisé et la capacité d'accueil limitée en nombre. Normal lorsque l'on déguste des produits aussi raffinés, le temps de préparation est primordial. Sans parler évidemment du temps consacré à la décoration que notre restaurateur, nous le savons bien, ne laisse jamais au hasard.

C'est donc par un apéritif aussi riche visuellement que gustativement que nos aînés furent accueillis ce dimanche 1^{er} juin par l'équipe municipale. Madame le Maire fit un discours d'accueil qui ouvrit les festivités, moment propice aux retrouvailles et bavardages en tout genre.

Le repas fût ensuite servi dans la salle des fêtes, où là encore, Jérôme et son équipe avait décoré les lieux avec le talent que nous lui connaissons. Les assiettes, toutes plus belles et gourmandes les unes que les autres furent dégustées par nos convives en moins de temps qu'il ne faut pour le dire.

En attendant le dessert, Henriette et Jean-Pierre, nous ont proposé une démonstration de leur talent théâtral en ressortant de leur tiroir un de leur sketch culte. Merci à tous les deux de

leur aimable représentation qui a été très appréciée par tous, la salle des fêtes résonne encore des rires de nos aînés!

A la fin de cette belle journée, l'équipe municipale a offert une sauge fleurie aux dames et un ballotin de chocolat aux messieurs.

Nous garderons un excellent souvenir de cette journée, contentes également d'avoir pu rencontrer nos concitoyens, et nous attendons avec impatience le repas du village, prévu le 21 septembre qui sera un nouveau moment d'échange et de convivialité grâce au Comité des Fêtes.



BIENVENUE AUX NOUVELLES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE :



VIVRE A CLERMONT

Cette association a vu le jour fin 2012 dans le but de fédérer les habitants autour de certains projets sur notre commune et de participer aux concertations avec la municipalité.

Avec sa nouvelle équipe, VIVRE A CLERMONT va œuvrer pour continuer l'action efficace de l'ancien bureau et s'efforcer de porter au meilleur niveau les aspirations des Clermontois:

- La **préservation** et l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement
- Le **partage** d'informations d'intérêt local ou communal
- Le **portage** de propositions et d'initiatives vers nos élus
- L'**organisation** d'actions d'intérêt local ou communal

«Nous comptons sur vous pour agir ensemble dans le but de *bien vivre à Clermont*» Jean FARRÉ Président de "Vivre à Clermont"

UN PIED SUR LA PLANCHE

Cette association qui existe depuis octobre 2013 a pour but de mutualiser les moyens et les compétences de ses adhérents afin d'initier des partenariats avec des acteurs culturels et de favoriser ainsi le développement des arts du cirque et du théâtre en proposant des spectacles mais aussi des stages de formation tout public.

A titre d'exemple, le spectacle de fin de **scène ouverte** proposé au **Temps Fort** (*Julie et Jérémy, violoncelle/ chapeaux*) a été proposé via l'association Un Pied sur la Planche.



LES BÉNÉVOLES FÊTENT LES 10 ANS DU BASC

Bénévoles Aureville Sports Collectifs

par Florence BUFF
Elue d'Aureville

Aureville, le samedi matin est traditionnellement consacré au sport avec le BASC (Bénévoles Aureville Sports Collectif), activité gratuite gérée par la commune et encadrée par des parents bénévoles. Ces activités accueillent aussi les enfants de communes voisines et en particulier ceux de Clermont-le-Fort.

Sur le plateau multisports, les jeunes du village et des communes voisines (une quarantaine d'enfants entre 6 et 12 ans) pratiquent les sports collectifs (basket, hand, foot et rugby). La saison hivernale leur permet de découvrir l'escalade, le judo, la gymnastique, la boxe française, le tennis de table, le badminton, l'escrime... Des activités sportives familiales sont également proposées comme la randonnée en montagne, la course d'orientation, la randonnée VTT, la sortie à la piscine ou à la patinoire pour la plus

grande joie des enfants ! Le BASC organise aussi un loto pour le Téléthon.

La fête du village est l'occasion d'une animation particulière. Les années précédentes ont permis aux enfants de découvrir le baseball, le tir à l'arc, de faire une course de caisses à savon, de participer à un babyfoot humain géant ... Cette année, une initiation au hockey a été encadrée avec enthousiasme et professionnalisme par Wilfried Lambert de la Ligue Midi-Pyrénées de hockey sur gazon.

Cette année, la manifestation a pris une importance particulière puisque le BASC a fêté ses 10 ans. Après le sport, place aux discours. Xavier Espic, maire d'Aureville, a remercié les animateurs qui ont permis au BASC de fonctionner toutes ces années et principalement Nathalie Mauzé (employée communale), Ronan Girot et Patrick Pedroya qui nous a tragi-

quement quittés, et auquel tous ont rendu un vibrant hommage. Xavier Espic a aussi remercié tous les bénévoles et présenté la nouvelle équipe encadrante qui va prendre la relève : Patrice Bacchin, Benoît Landréa et Philippe Soleil.

Ensuite, Georges Saleil, ancien maire d'Aureville à l'initiative de la création du BASC, en a rappelé les deux objectifs. Le BASC a été créé pour promouvoir les valeurs et les vertus du sport mais aussi pour assurer la cohésion sociale du village en permettant l'intégration des nouveaux arrivants autour d'activités fédératrices. On peut aujourd'hui dire que le BASC a pleinement rempli son rôle.

Comme le veut la tradition aureilloise, la matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié et d'un bon repas !

Bon anniversaire et longue vie au BASC !

18 MAI, FÊTE DE NOTRE-DAME DES BOIS

Par Corinne Nogarède-Hugues et Geneviève Durand-Sendrail

Chaque printemps, la fête de Notre-Dame des Bois est pour les sept villages du secteur paroissial l'occasion de se rassembler en plein air de manière festive.

Cette année, elle a même commencé de manière studieuse par un travail en groupe : trois équipes d'enfants et leurs parents se sont réunis au Fort dès 9 heures, les uns dans la salle des associations, les autres dans la salle des fêtes et

les adultes autour d'un délicieux et sympathique petit déjeuner proposé par Jérôme au Grain de Sel. Tout cela pour conclure l'expérience de la nouvelle formule de catéchèse mise en œuvre cette année pour les CE1-CE2, faisant une large place à leurs parents.

Dans le même temps, un groupe de marcheurs se rendait à pied du Fort à l'oratoire de Notre Dame, par la route et non par les bois, afin d'éviter les ornières et la boue des chemins.

En fin de matinée, tout le monde s'est retrouvé à Notre Dame des Bois, où la procession a été rythmée par les percussions des enfants et le saxophone d'un jeune Aureillois.

Puis la messe a été très chaleureusement animée par le groupe de prière de Lacroix-Falgarde.

Le soleil était de la partie pour cette matinée festive et joyeuse, et pour l'apéritif qui la suivit.

Enfin, une quarantaine se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour y poursuivre ce moment de partage autour d'un repas tiré du sac.



CAMINAREM A 20 ANS !

par G. Durand-Sendrail

Ce vingtième anniversaire a été fêté joyeusement samedi 14 juin à Montbrun où s'étaient rassemblés anciens et nouveaux Caminaires. Les anciens qui ne fréquentent plus les séances de débroussaillage n'avaient pas voulu manquer cette occasion de se retrouver « vétérans » parmi les nouveaux dans une ambiance dynamique, animée par une quinzaine de jeunes musiciens. Nous étions presque une centaine à partager le gâteau décoré du logo de l'Association. Caminare, c'est près de 150 adhérents au total, ce qui permet d'aborder les gros chantiers à près de cinquante participants.

Caminarem m'apparaît comme « un enfant de Clermont ». Aussi me semble-t-il nécessaire de rappeler les liens qui unissent Caminare à Clermont : non seulement deux des trois présidents qui se sont succédé y résident, non seulement le siège social se trouve à la mairie, non seulement les chantiers que Caminare a faits au fil des ans dans Clermont ne se comptent plus (déjà en 2014, il y en a eu trois !) Mais il me faut remonter aux tout premiers chantiers et rappeler comment du hasard des rencontres, d'une passion partagée par quelques amis, de leur enthousiasme pour venir aider à rouvrir les chemins est née une Association.

Il y a vingt ans, en effet, la généralisation des tracteurs, intervenue dans notre région seulement au cours des années cinquante et soixante, avait transformé l'agriculture et par suite le paysage. Les anciens chemins qui n'étaient plus parcourus par les bœufs de labour avaient disparu sous les broussailles tandis qu'en ville, le besoin de retrouver des espaces de nature invitait les citadins à recréer les anciens tracés. Un peu partout en France apparaissaient les marques rouge et blanc des chemins de Grande Randonnée, les fameux G.R. En 1989, un petit groupe issu des Randonneurs Toulousains avait commencé à dégager le GR 81, qui formerait le « chemin de Saint-Jacques » entre Montgiscard et Toulouse. Ils se réunissaient pour débroussailler un samedi matin par mois et étaient prêts à élargir leur champ d'action. Au printemps 91, ils sont venus à Clermont. Après quelques séances sur



le chemin de Notre-Dame, des Clermontois se mêlant aux Randonneurs, on a attaqué les chemins de la Roche et le voisinage de la barque du passeur. Le partage des outils, l'efficacité du travail en équipe, les pique-niques très conviviaux dans les lieux qu'on vient de transformer créent des liens amicaux et incitent à ouvrir toujours de nouveaux chantiers. Des passionnés ayant obtenu du Vieux Campeur une subvention de 8 000 francs pour financer l'achat d'outils, le bénévolat amical et occasionnel se transforma en bénévolat associatif avec toute la structure qu'implique le régime des associations. L'assemblée constitutive eut lieu à Auréville au printemps de 1994. On ne sait plus qui a trouvé le beau nom occitan de **Caminarem : nous cheminerons**. Remarquez bien l'emploi du futur : avant de cheminer, il faut préparer son chemin !

Puis les chantiers se sont multipliés : Corronsac, Auréville, Goyrans, Pechbusque, Vieille-Toulouse, Castanet, Saint-Orens, Montgiscard, Ayguesvives... Dans quelle commune des coteaux les débroussaillleurs de Caminare ne sont-ils pas allés ? Très vite, cependant, les orties et les ronces repoussaient. Un chemin non fréquenté se referme. Un recensement des chemins intéressants s'opérait alors sur lesquels la communauté de communes, elle-même en formation, apporta son concours, généralisant un balisage conforme aux normes, publiant les descriptifs, assurant l'entretien mécanique des chemins accessibles aux engins tan-

dis que l'entretien des petits sentiers ombragés reste le domaine des bénévoles.

L'action de Caminare se situe soit au tout début quand une commune veut réhabiliter un sentier disparu sous les ronces, soit à la fin pour baliser ou pour planter quand, le long d'un sentier déjà bien parcouru, on réclame une haie. Quant à son aire d'intervention, elle s'étend aujourd'hui pratiquement à tout Midi-Pyrénées. Comme le dit Christiane, sa présidente : « Nous souhaitons au maximum débroussailler dans le sud-est toulousain qui nous a vus naître et grandir. Mais nous allons également débroussailler dans le Tarn (Rabastens, Cuq-Toulza, St Amans Soult, Puylaurens, Sorèze...), dans le Gers (Montégut), les Hautes Pyrénées (Lourdes, Mauléon-Barousse) l'Ariège (Mazères, Soueix, Roquefixade, La Peyregade, Burret, Montbel...) et bien sûr en Haute Garonne (Monjoire, Montastruc la Conseillère et Bonrepos-Riquet au nord, Daux et Montaigut sur Save à l'ouest, Le Falga, Aurin et Fourquevaux à l'est et Fos, St Béat, Le Mourtis, St Bertrand de Comminges et Montbrun-Bocage au sud). »

Sur les chemins très fréquentés aujourd'hui, le promeneur ne pense pas qu'ils étaient devenus complètement inaccessibles. L'ancien débroussaillleur reconnaît parfois les marches taillées, soulignées de traverses en bois, qu'ont aménagées les Caminaires dans les passages pentus ou difficiles. Et les albums de l'Association montrant les photos

prises avant et après la séance de débroussaillage font mesurer l'efficacité du travail et rappellent le souvenir des lieux et des acteurs. Au final, de tels chantiers apportent une expérience personnelle et collective : l'expérience qu'un ouvra-

ge, fastidieux et impossible lorsqu'on le fait en solitaire, devient quand on est porté par le groupe une partie de plaisir avec assurance d'efficacité!

Pour conclure sur la réussite de Caminarem, je dirais qu'il y a eu convergence entre l'initiative de quelques-uns et une conjoncture particulière : un moment où s'établissait un nouveau rapport entre la ville et la campagne, les citadins essayant de prendre le relais des agriculteurs dans un domaine particulier. Un moment aussi où les administrations étaient prêtes à accueillir et encourager le travail associatif. Nous

avons vu comment le Sicoval a relayé Caminarem après les premiers débroussaillages pour l'entretien et le balisage. Quand se prépare une intervention, c'est en réponse au besoin d'une commune : les mairies définissent les lieux de l'intervention et, le plus souvent offrent le repas qui récompensera les travailleurs. Les deux parties y trouvent leur compte en dehors des rapports



Christiane Brustel présidente et ses deux prédécesseurs



Le gâteau des 20 ans

KERMESSE DU RPI À L'ÉCOLE COMMUNALE DE CLERMONT-LE-FORT

Par Geneviève Durand-Sendrail et Gérard Boudon

Cette année, la kermesse de fin d'année organisée par Aurécler, l'association des parents d'élèves commune aux écoles de Clermont et Auréville regroupées dans le RPI, s'est tenue dans l'école de Clermont. En effet, chaque école accueille deux classes, les plus jeunes à Auréville, les plus grands à Clermont. Mais de temps en temps, les 4x enfants scolarisés à Auréville et les 4X scolarisés à Clermont se retrouvent avec leurs quatre enseignantes dans l'un ou l'autre village pour des rassemblements festifs organisés par Aurécler.

Les traditionnels stands de tir aux léchettes, tir au but, chamboule tout et autre animation récréative étaient au rendez-vous. Cependant l'attention des plus jeunes se portait sur les animaux de la ferme ambulante "animo'bils", une entreprise de Rieumes de création récente. Son jeune dirigeant -aussi entraîneur de rugby- indiquait qu'il avait un bon succès auprès du public. Tous les animaux de la ferme étaient présent à part le petit veau qui malade était resté à la maison. Les enfants pour leur plus grand bonheur, pouvaient toucher et caresser, ânes, poneys, chèvre, lapins et autre animaux de la basse-cour fort peu farouches.

La fête de fin d'année continuait avec une démonstration des élèves du mini-

disco de Julie Baquillon, danse en rythme et en synchro.

La fête eut aussi la surprise de voir un A350 aux couleurs d'Airbus faire plusieurs passages au dessus de l'école sans que son bruit discret ne perturbe les conversations en cours. Peut-être un parent d'élève, pilote d'essai chez Airbus, avait tenu à participer à sa façon.

Après le tirage de la tombola, un apéritif convivial offert par Aurécler, tous se réunirent pour partager petits plats salés et sucrés préparés par les parents.

Les animations continuaient l'après-midi au Fort où était installée l'Etoile Cirque, une compagnie proposant des « Ateliers Cirque » : acrobaties, jeux d'expression, jonglerie. Mais c'était l'heure où les enfants se reposent et où se préparait l'orage. L'atelier a eu peu de participants mais on le reverra sans doute à la rentrée pour une animation du mercredi après-midi.



Photo: Démonstration du Mini-Disco

Réforme du rythme scolaire

La nouveauté de la prochaine rentrée scolaire est la mise en place de la réforme du rythme scolaire et particulièrement des activités périscolaires qui ne seront plus seulement dues à l'initiative de l'Association de parents d'élèves mais seront prises en charge par les communes.

A l'initiative des mairies d'Auréville et de Clermont-le-Fort une réunion publique s'est tenue le 23 juin 2014 où furent réunis, élus, parents d'élèves, intervenants périscolaires et enseignants.

Y ont été présentés et débattus les détails de cette réforme qui diminue d'une demi-heure la longueur de la journée d'école et qui répartit les heures d'enseignement sur cinq jours au lieu de quatre. Le temps libéré permettra d'offrir aux enfants un choix d'activités sportives ou artistiques. A Auréville, l'association de parents offrait déjà la possibilité de participer après la classe à des ateliers de danse ou de sophrologie. Les communes étant maintenant appelées à les organiser elles-mêmes, des ateliers seront organisés à Clermont comme à Auréville après la fin des cours : le succès des ateliers déjà présents à Auréville, la danse et la sophrologie, a incité à les proposer aussi à Clermont. Suivant le type d'activité, chaque enfant s'inscrira soit pour l'année, soit pour un cycle de six ou huit semaines. La mise en place de la réforme a exigé beaucoup de réunions et aura un coût mais l'étroite collaboration entre tous les partenaires, municipalités, parents, enseignants, doit permettre d'améliorer sensiblement l'accueil de nos écoliers.

DU COTE DE LA MATERNELLE

par Hélène DERS



Nous voilà au mois de juin fin d'année scolaire. Petits moments en arrière..

Les Mamans ont été gâtées avec une tasse décorée pour le petit déjeuner pour les plus grands, et un sac décoré au pochoir pour les plus petits.

Les Papas ont eu droit avec beaucoup d'attention à un marque-page et une boîte à thé peinte à la main. Un joli poème pour tous vint conclure les deux fêtes.

Un matin Philippe présenta une idée: Muni d'un CD il demanda aux élèves futurs artistes d'écouter plusieurs musiques.

Et c'est ainsi que sous le beau soleil d'un vendredi 13 les « petits bouts » de l'école maternelle intercommunale de Goyrans ont donné rendez-vous à leurs parents dans la salle des fêtes pour leur spectacle de fin d'année.

Salle comble !

Danse africaine, la balade des petits canards, danse des panthères, kangourous, chorégraphiées sur une musique country et pour finir «Spy».

Que d'applaudissements !! Préparée dans l'après-midi, la kermesse dans la cour de l'école vint conclure cette journée remplie d'excitation pour les enfants et d'émotion pour les plus grands.

Merci à vous parents pour votre participation. Bonne vacances à tous, un "petit coucou" aux enfants qui se dirigent vers Aureville et Goyrans.

* L'école maternelle intercommunale de Goyrans regroupe les communes de Clermont le Fort, Aureville et Goyrans.

Xavier Bellamy a été élu nouveau président en juin 2014 du Siemca - Syndicat Intercommunal A Vocation Unique Ecole Maternelle Coteaux De L'Ariège -



Photo: Philippe Gaffié directeur et Dominique Cailhol, enseignants de l'école maternelle bien entourés lors de la kermesse

CENTRE DE LOISIRS DE LACROIX-FALGARDE

Rentrée de Septembre 2014

par Leanne PITCHFORD

Les écoles de Clermont, Aureville et Goyrans vont passer aux nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014 et nos élèves auront désormais classe le mercredi matin. Le planning hebdomadaire à l'école de Clermont est disponible sur le site web de la mairie de Clermont <http://mairieclermontlefort.free.fr>.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du SICOVAL propose un service d'accueil après l'école les mercredis (hors vacances scolaires) à l'Accueil de Loisirs Intercommunal à Lacroix-Falgarde (l'école primaire, route de Falgarde) pour les enfants de Clermont-le-Fort, Aureville, Goyrans et Lacroix-Falgarde.

Le CIAS organise une prise en charge des élèves dès la sortie de l'école le mercredi pour transport vers le centre de loisirs de Lacroix-Falgarde, pour les enfants de Clermont-le-Fort, Aureville, et Goyrans

selon le circuit suivant : départ de Clermont-le-Fort à 11h45, d'Aureville à 12h, de Goyrans à 12h15 et arrivée à Lacroix-Falgarde à 12h30. Les frais de transport seront pris en charge par le CIAS. Les enfants peuvent être accueillis les mercredis uniquement pour la pause déjeuner (tarif de 6 euros, enfants à récupérer à 14h) ou pour la demi-journée (repas compris, enfants à récupérer jusqu'à 18h30).

Les tarifs pour la demi-journée avec repas seront dans la continuité de ceux pratiqués aujourd'hui durant les vacances scolaires. Les familles qui le souhaitent pourront accompagner leur enfant au centre de loisirs à Lacroix-Falgarde après le repas (tarif demi-journée).

Les enfants doivent être inscrits - une fiche d'inscription est à la disposition des

familles à la mairie et est également disponible sur site web de la mairie de Clermont.

Un dossier sera demandé pour compléter l'inscription, mais la fiche servira pour inscrire les enfants pour le mercredi de la rentrée, le 3 septembre 2014.

Fiche à télécharger sur le site de la mairie et à renvoyer

Sicoval Le Fort de la Vallée
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Fiche d'inscription ALSH
CLERMONT LE FORT
mercredis hors vacances

COORDONNEES DE L'ENFANT

NOM : _____ Prénoms : _____
 Adresse : _____ Commune de scolarité : _____
 Né(e) le : _____
 Tél domicile et/ou portable : _____
 Adresse électronique : _____

ACCUEIL DE LOISIRS : Lacroix Falgarde

après-midi (repas inclus) | _____
 après-midi (sans repas) | _____
(voir tarifs au GF du centre de loisirs) cocher la case correspondante

temps midi-deux (repas inclus) | _____
(Tarif forfaitaire à 6€)

FICHE A RETOURNER UNIQUEMENT :
 - par mail : accueil@loisirs.coteaux.cla@cooriduc.org

DATE : _____ Signature des Parents : _____

ENTRE MONTAGNE ET PELOTE BASQUE

Par A. Delpy



Le lac de Bordères ou de Bareilles, au départ du village du même

nom... Nous

l'avions déjà atteint l'année dernière, mais au départ de Bourg d'Oueil et en passant par le Mont Né. Cette fois, à la mi-mai, nous avons suivi Guapa (la chienne de Françoise a eu pitié de nous et a fait l'enfant pour remplacer les marmots absents) sur les habituelles traces de ski de Françoise jusqu'au lac, puis en empruntant un bout de crête bien pentu. La pause au lac a été magique. Le cirque autour du lac était partiellement enneigé. Le paysage était digne d'une carte postale et encore aujourd'hui, j'ai cette image incroyable devant les yeux. Un cirque enneigé, un ciel bleu profond, des broussailles bien vertes, des scintillements sur l'eau, un véritable enchantement. Nos « nouveaux du jour » ont bien apprécié la grimpe et les 1000 m de dénivelé parcourus, sans y paraître. Le plus drôle tout de même, a été la partie hors-piste dans les broussailles un peu hautes pour rejoindre la crête et éviter la neige sur le sentier principal. Du François tout craché. Et comment ne pas évoquer les têtards sur le lac... on aurait dit un potage aux perles du Japon... il est d'ailleurs redescendu dans la vallée dans des bouteilles en plastique jusqu'aux charmants élèves de nos maîtresses du jour. Lors de la prochaine édition, je vous donnerai des nouvelles de ces fameux têtards randonneurs.

Photo: A l'entrée de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port (64)



Au Pays Basque

Vous demandez à un marmot, c'est quoi une chistera..., une pala, un trinquet... ? Eh bien, il saura vous répondre car, au cours de notre dernier grand week-end, nous sommes allés faire un petit tour au Pays Basque, dans un lieu mythique : Saint Jean Pied de Port. Il y a quelques années, à la porte d'un parking de Saint Jean de Luz, j'avais été étonnée de voir des parapluies en prêt... Eh bien, j'ai vite compris à quoi ils servaient, et aussi pourquoi le Pays Basque est si vert. Donc vous imaginez, un groupe de 23 personnes, un ciel mitigé (et même du type bien mouillé), de jolies collines vertes, des TTT, des pèlerins et vous avez un condensé de notre fameuse escapade, au pied du Chemin de Saint Jacques de Compostelle.

En arrivant à Saint Jean Pied de Port, ce qui est frappant, ce sont tous ces pèlerins qui longent la route principale... Le tableau est surréaliste pour nous qui aimons grimper en pleine nature et dans des endroits peu fréquentés. Après un pique-nique et des retrouvailles à la citadelle, nous avons profité d'une initiation à la pelote basque au trinquet (« fronton couvert ») de Saint Michel avec un éducateur sportif qui nous a présenté ce sport, des origines à nos jours. Découlant directement du jeu de paume, on le pratique à main nue, mais aussi avec une pala, une chistera etc. Les balles sont encore fabriquées à la main, couche après couche. Nous avons, par groupe, essayé toutes les techniques, au trinquet et au fronton du village. La séance s'est terminée par un tir à la corde où l'on a pu mesurer la grande combativité de certains de nos marcheurs. Bref une

entrée en matière très appréciée.

La grande journée de randonnée en montagne du deuxième jour s'est transformée en une balade dans une forêt espagnole avec pour destination un village

constitué uniquement de fermes. L'avantage de la forêt, vous l'avez compris, c'est qu'elle sert d'abri en cas de pluie ;-) La montagne était malheureusement inaccessible ce jour... au col, une vraie purée de pois.

Le bouquet final, pour certains, et surtout pour les ados, une descente en TTT (trottinette tout terrain) du Mont Baigura. Une lapalissade : avant de descendre, il faut grimper un peu. Après une marche sur le sentier de découverte du parc du Baigura afin d'atteindre le point le plus haut, devant un panorama fantastique et surtout un ciel s'assombrissant à vue d'œil jusqu'à devenir noir d'encre, et une arrivée dans les nuages, le brouillard, la bruine et tout ce qui va avec... un petit groupe est parti en dévalant la montagne sur des trottinettes à grosses roues. Le plus drôle, l'arrivée : ils étaient méconnaissables. Cape de pluie arrachée, boue de la tête aux pieds. En résumé, pour ce type d'activité, selon un ado que j'ai interviewé, il faut avoir de la force, de l'équilibre, être en bonne forme, avoir de la visibilité, ce qui n'a pas été le cas de tous. Les chutes se sont enchaînées, je crois savoir que la TTT de Monsieur le trésorier est allée plus vite que lui... mais je n'y étais pas. Toutefois, ils sont tous arrivés réjouis, même Philippe qui a dû se faire extraire un gravillon de l'œil... Bref, rien à voir avec de la promenade, mais une belle partie de rigolade sportive.

La prochaine étape, une semaine de randonnée dans les Pyrénées espagnoles, à compter du 26 juillet. Si vous êtes intéressés par nos activités, visitez la page des associations du site Web de la mairie (http://mairieclermontlefort.free.fr/vie_associative_clermont/) ; nous y affichons les dates des sorties et éventuellement les destinations. Vous pouvez me contacter par mail (dagmarnarval@hotmail.com) ou par téléphone au 05.61.91.71.26 et consulter le site Web de l'association (www.marmottes-et-marmots.fr) où vous trouverez nos sorties passées. Cliquez sur **Randos de marmots**. En dessous des **Dates des prochaines sorties**, vous pouvez accéder aux topos et aux photos des randonnées passées, classées par année, en cliquant sur leur titre.



COMITÉ DES FÊTES DE CLERMONT

TEMPS FORT 5^e ÉDITION, LES 27 ET 28 JUIN 2014

Un Temps Fort-Midable !!!

Par Catherine Dombrowsky

Le vendredi, nos amis les Rolling Barrels nous ont fait danser au son de la musique irlandaise. L'assiette réunionnaise de Shain et la sangria de Jérémy ont été aussi très appréciées. Une centaine de personnes a participé à cette belle soirée sous les étoiles, notamment des jeunes du centre ASEI de Ramonville qui se sont bien amusés. Nous étions une centaine dans la cour du Fort.

Malgré une météo capricieuse le samedi, tout s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, y compris le déménagement de la buvette sous l'orage, sans interruption de la musique.

Charlotte de « C'étoile cirque » a animé un atelier cirque sur le terrain de pétanque. Il n'y a malheureusement pas eu beaucoup de participants.

Jérémy et ses amis avait préparé une jolie scène ouverte qui s'est déroulée moitié sous le porche de la salle des fêtes, moitié dans la salle de fêtes lorsque l'orage a éclaté.

La troupe de théâtre des enfants d'Aureville nous a « drôlement » raconté l'histoire du Pays de Rien.

La marionnette métallique de Julien, le mime clown, a réussi après bien des efforts à attraper sa balle.

Le temps s'est arrêté pendant la prestation de danse classique de Chloé.

Michel et Catou ont vu leur duo d'accordéon diatonique interrompu par



la pluie, mais ont très vite continué à l'intérieur.

Jérémy, Anouk et Catou nous ont fait partager un moment de musique classique avec leur trio voix et violoncelle.

François et Jérémy ont interprété un set de Blues à la guitare et au violoncelle.

Julie et Jérémy ont conclu cette scène avec un numéro de jonglerie musical drôle et original.

Le concert du soir avec Grain de Swing était très chaleureux et très agréable. Les 3 musiciens et la chanteuse ont su nous faire oublier les tracas quotidiens pour nous emporter dans leur univers.

L'assiette de Jérôme le samedi soir, toujours aussi savoureuse, a régalé tout le monde.

Nous remercions Guilhem pour sa magnifique affiche très country.

Nous remercions aussi l'équipe de création du splendide rideau bleu roi qui a orné la porte du Fort et qui a servi de décor aux photos de mariage de Bastien et Angie.

Je remercie tous les bénévoles (exceptionnellement nombreux cette année) qui ont installé, déménagé, animé, participé, cuisiné, rangé et nettoyé depuis le jeudi soir jusqu'au dimanche matin.

Je remercie les élus et employés municipaux qui nous ont aidé dans la réalisation de ce Temps Fort qui sera peut-être le dernier sous ma présidence.

C. D.



Concert des Rolling Barrels dans la cour du Fort

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Par P. Bentaboulet et B. Drouet

Le 21 juin s'est tenue l'assemblée générale de l'ACCA de Clermont-le-Fort conduite par son président, Bernard DROUET et en présence d'une belle assistance, dont le point d'orgue fut l'anniversaire des 50 ans de la loi VERDEILLE. Cette loi, du sénateur du Tarn François VERDEILLE, votée le 10 juillet 1964, permet une meilleure organisation de la chasse et favorisa le développement des gibiers. S'en suivit le renouvellement du tiers sortant des

membres et le remplacement d'un démissionnaire.

La saison écoulée a donné entière satisfaction par la bonne présence des divers gibiers à l'exception des lièvres, plus discrets. A noter, que notre commune a été



sélectionnée par la fédération de chasse de la Haute-Garonne et la Direction Départementale du Territoire (DDT) pour réaliser une expertise de terrain.

Il fut en outre communiqué les dates de chasses suivantes :

OUVERTURE : 14 septembre 2014
FERMETURE : 28 février 2015

BATTUES :

- ⇒ CHEVREUIL : 30 novembre 2014, 14 et 28 décembre 2014, 11 février 2015.
- ⇒ RENARD : 7 et 21 février 2015.

IN VINO VERITAS

chez Didier Sanchez, 16 Impasse du Bois Grand.
<http://www.invinoveritastoulouse.fr>

◆ Juillet et Aout : Repos !

Ce Club d'Œnologie a été créé en 1994. Depuis 2007, c'est une association loi de 1901. Son Président, Didier Sanchez, organise des dégustations de vin dans une pièce exclusivement dédiée à cet effet. Les 47 cotisants ont pu déguster plus de 240 000 bouteilles de vin depuis sa création.



La Salle de Dégustation

Palmarès de ces dernières années :

- 2009 : *Champion d'Europe de dégustation à l'aveugle*
« Revue du Vin de France »
(Pierre Citerne/Didier Sanchez/Laurent Gibet/Miguel Sennoun)
- 2010 : 1^{er} coupe de France des clubs de dégustation
- 2011 : 1^{er} coupe de France des clubs de dégustation
- 2012 : 1^{er} coupe de France des clubs de dégustation
« Revue du Vin de France »
- 2013 : 1^{er} concours Vila Vinitica en Espagne
(140 équipes venues du monde entier)
- 2014 : *Champion de France de dégustation à l'aveugle*
« Revue du Vin de France »
(Jean-Michel Perrussan/Eddy Gautier),
ainsi que les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} places.

Chaque trimestre, Didier Sanchez vous fait partager le programme de dégustation de crus très varié, qui permet de visiter l'ensemble des régions françaises et même d'aborder certaines parties du monde.



REDEVANCE INCITATIVE

La gestion des déchets

Afin de répondre aux exigences du Grenelle de l'Environnement, le Sicoval s'engage pour la maîtrise de la redevance, la réduction de la production des déchets et la qualité du service. Il met donc en place la redevance incitative, un système plus juste, plus transparent et plus responsabilisant pour les usagers.

A compter du 2^{ème} semestre 2014, le Sicoval procédera à une facturation à blanc (envoi en double avec la facture semestrielle habituelle).

Au 1er janvier 2015 : entrée en vigueur de la redevance incitative.

Les grands principes :

La redevance incitative a un double objectif : faire évoluer le mode de financement actuel pour le rendre plus juste, et favoriser la réduction de la production de déchets qui est en constante progression.

Pour cela, la redevance sera basée sur le nombre de fois où la poubelle sera présentée à la collecte.

Comment ça va marcher ?

1. Chaque bac est équipé d'une puce électronique qui permet d'identifier l'utilisateur du service.
2. Les camions de collecte, équipés d'un système de lecture informatique, enregistrent les données permettant d'établir la facturation :

dates et nombre de levées, numéro de puce...

3. Le Sicoval reçoit ces informations. Après contrôle et analyse, il calcule votre redevance en fonction de votre utilisation réelle du service.

4. Vous recevez une facture qui détaille le nombre de fois où votre bac a été vidé.

Comment sera calculée la redevance ?

La redevance sera calculée en fonction d'une part fixe "Abonnement" (70%) et d'une part variable "Consommation" (30%).

Des questions ? relation.usagers@sicoval.fr



Ramassage des encombrants à Clermont-le-Fort :

Sortir les encombrants le Lundi 1er Septembre pour un ramassage le mardi 2 Septembre 2014



Bulletin Municipal

L'AUTAN DE CLERMONT

Commission Communication et Information :

Responsable : Gérard BOUDON,
Geneviève DURAND-SENDRAIL, Bethy GIACHETTO.

Comité Consultatif :

Patrick BENTABOULET, Christiane BRUSTEL,
Olivier D'ARDALHON de MIRAMON, Gérard VERDOT.

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Nicole AERN
Elisabeth BARRAL
Patrick BENTABOULET
Gérard BOUDON
Christiane BRUSTEL
Florence BUFF
Sandra DELGADO
Anne DELPY
Hélène DERS
Catherine DOMBROWSKY
Bernard DROUET
Geneviève DURAND-SENDRAIL
Bethy GIACHETTO
Corinne NOGAREDE-HUGUES
Leanne PITCHFORD
Didier SANCHEZ
Actualités Site Sicoval



Montage de la maquette : Bethy GIACHETTO
Titre et Logo : Annick et Philippe PAILLETTE
Réalisation : Imprimerie du SICOVAL LABEGE

Toutes remarques constructives seront les bienvenues pour améliorer les éditions suivantes.



Mairie de Clermont-le-Fort

18 le Fort - 31810 Clermont-le-Fort
Téléphone : 05 61 76 29 45

Horaires : Lundi 14-16h
Mercredi 16-19h
Vendredi 8h30-11h30

Permanence du Maire :
Mercredi 16-19 h

<http://mairieclermontlefort.free.fr/>
mairie.clermont-le-fort@wanadoo.fr

Connaissez vous les Professionnels de notre Commune ...

AGUILA Patrick—Création et entretien des espaces verts
05 61 76 90 30

ARMENGAUD Daniel— Ebéniste
05 61 08 59 23

AUBERGE Au grain de sel—Bar Restaurant
05 34 47 79 13 <http://www.augraindesel.com/>

BASPCONSULTING (G.Boudon) - Innovation, web & Graphic design. Rédacteur tech FR/UK—05 61 76 21 59
<http://baspcdesign.free.fr>

BENZONI sarl—Travaux publics—06 70 57 39 69

BOUYSSSEL Béatrice—Safaris Afrique—06 89 42 74 09
<http://www.safarisafrique.com>

CEMEX Granulats Sud Ouest—05 61 08 06 21

CLERMONT Multiservices—05 61 76 21 19—06 18 19 08 16

CRYSTAL Nettoyage—Entreprise de nettoyage
05 61 76 77 16

D'ARDALHON Bénédicte—Agent Immobilier
06 37 54 66 95

D'ARDALHON Olivier—Avocat Droit du travail
05 61 52 41 60

DELGADO Fabrice—Paysagiste, création et entretien des espaces verts—05 61 56 18 73—06 89 95 72 46

DELPY Anne—Traductrice technique Anglais/Espagnol vers le Français—05 61 91 71 26

L'ECOLE BUISSONNIERE—Chambre d'hôtes—05 61 56 18 73
06 84 37 73 21— www.lecolebuissonniere.fr

FERME DES CABANES—"Bienvenue à la ferme"
06 82 19 62 72—<http://www.ferme-des-cabanes.com>

GREBILLE Françoise—Accompagnatrice en montagne
05 61 08 48 89—06 74 52 16 13—<http://f.grebille.free.fr>

Groupe Alain CRENN Sud Ouest—Agence immobilière
05 62 11 57 57

Hippo'n So—Promenade en attelage - Location de calèche
06 70 56 80 29—<http://sudouestattelage.fr/>

Immo Project 31—Agence immobilière—05 61 91 25 95
06 16 23 80 37—<http://www.immoproject31.com>

LA VIE EN VERT—Espaces verts (aide à la personne)
05 61 56 18 73—06 89 95 72 46

MARTIN Gilles—Photographe Industrie-Évènementiel-
Architecture—09 50 15 57 37
06 63 07 27 76—<http://www.g-martin.fr> - contact

POULET Michel—Réparation et entretien de machines à bois
05 61 76 48 58

ROBIN Frédéric—Architecte—05 61 76 21 45
06 81 45 00 71—f.robin.architecte@orange.fr

SAS TP—Travaux publics—05 61 08 94 46

SOLAN Richard—Electricité générale—05 61 76 29 40

Toulouse PHYTOSERVICE—Travaux agricoles à façon
05 61 08 36 13

Cette liste non exhaustive de professionnels est extraite du site de la mairie. Si vous n'y figurez pas alors que votre entreprise est déclarée sur notre commune, merci de vous faire connaître auprès de la mairie.



Jardinons sans gêner nos Voisins !

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 a autorisé l'utilisation
d'appareils bruyants de jardinage et de bricolage :

Jours Ouvrables : entre 8h30 et 12h et entre 14h30 et 19h
Les Samedis : entre 9h et 12h et entre 15h et 19h
Les dimanches et jours fériés : entre 10h et 12h et entre 16h et 18h.